



Lycée Paul Doumer
2 rue Paul Doumer
94 170 LE PERREUX SUR MARNE
Tél : 01 43 24 05 80
Mail : int.0940119u@ac-creteil.fr

OBJET DU DEVIS : Installation d'un lave batterie cuisine avec installation électrique et plomberie (lave batterie déjà en possession de l'établissement)

Localisation : 2 Rue Paul Doumer – 94 170 Le Perreux sur Marne

1 / CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Installation d'un lave batterie professionnel en plonge avec installation électrique et raccordement plomberie.

2 / RENSEIGNEMENTS / VISITES DES LOCAUX

Afin de permettre aux candidats d'apprécier les conditions de réalisation du contrat, une visite des lieux et de l'installation est indispensable . Les candidats peuvent donc prendre rendez-vous, auprès de Mme CAULIER Séverine, Secrétaire Générale (par téléphone au 01.43.24.71.52 ou par mail à l'adresse suivante : severine.caulier@ac-creteil.fr). Cette visite doit permettre d'apprécier la faisabilité de l'installation, le temps et le coût. Le titulaire ne pourra donc pas évoquer une mauvaise connaissance des équipements et conditions d'intervention pour obtenir une rémunération supplémentaire.

3 / PRESTATIONS TECHNIQUES D'INSTALLATION

A/ Lieu d'exécution

Les prestations s'effectueront au Lycée Paul Doumer – 2 rue Paul Doumer – 94170 LE PERREUX SUR MARNE. Le titulaire du contrat devra, systématiquement, pour toute opération, avertir le gestionnaire de sa venue afin de s'assurer que les interventions ne gênent pas le service.

B/Détail des prestations

- Installation d'un lave batterie,
- Raccordement électrique et plomberie,
- Vérification de l'efficacité de l'installation.

Un rapport d'installation est remis au lycée après service fait.

4 / LE PRIX

Le prix forfaitaire sera ferme et non révisable jusqu'au service fait et comprendra les frais de main-d'œuvre, de déplacement et de fourniture du matériel inhérent aux d'installations

5 / LES CRITERES DE CHOIX

A/Les critères relatifs à la candidature sont : Qualité de la prestation (30%) et prix (70%).

B/ Pièces relatives à l'offre

- Une proposition de devis identifiant clairement les différentes étapes de réalisation, leur coût global
- Les conditions détaillées de l'installation
- Un relevé d'identité bancaire

6 / DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat reste engagé pour son offre pour une durée égale à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

7 / MODALITES DE REGLEMENT

Concernant le service fait de l'installation, le titulaire du contrat établira une facture (un exemplaire original et deux copies), à l'issue de sa prestation après l'envoi du rapport d'installation, Le règlement s'effectuera par mandat administratif dans un délai de 30 jours depuis la réception de la facture déposée sur le site Chorus Pro. Le comptable assignataire est l'agent comptable du Lycée Branly à Nogent Sur Marne

08 / ASSURANCE RESPONSABILITE

La société titulaire communiquera à l'établissement t après notification du devis accordé, les références de police d'assurance qu'elle a souscrite e (responsabilité civile) pour couvrir les risques relatifs à l'exécution des prestations.

9 / LITIGES

Dans l'éventualité d'un litige entre l'établissement et le titulaire du contrat, les parties s'efforceront de trouver un règlement amiable à leur désaccord. A défaut, les litiges seront réglés par les lois et règlements du droit français. La juridiction administrative est seule compétente.

10 / RESILIATION

En cas de manquements à la réalisation de la prestation, celle-ci sera résiliée de plein droit, aux torts exclusifs du titulaire.